

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 34

Artikel: Aux femmes vaudoises : appel à leur costume national
Autor: Ceresole, Alf.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger^{ve}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENVOI GRATUIT de la collection des numéros du 3^{me} trimestre et d'un exemplaire de l'Almanach du Conteur 1903 à toute personne qui prendra un nouvel abonnement d'un an, à dater du 1^{er} octobre prochain.

Les offres du docteur Chappuis.

Nous devons à l'obligeance de M. Alfred Milloud, archiviste-adjoint, communication de la curieuse lettre suivante adressée en 1797 par le médecin Chappuis d'Echallens, aux « gouverneurs, conseillers et communiens » des villages du bailliage d'Echallens, lettre trouvée dans les archives de Poliez-Pittet.

Messieurs les Gouverneurs, Conseillers et Communiens,

Le sieur Chappuis, médecin-physicien, membre honoraire de plusieurs académies et membre externe de la Société de chirurgie de Berne, a l'honneur d'exposer très respectueusement à votre commune, que dans l'espérance flatteuse de recevoir de toutes les communes du Bailliage chaque année une gratification honoraire, c'est le motif qui l'a déterminé à accepter le poste de médecin et chirurgien d'Echallens, où il a eu l'honneur d'être reçu le premier janvier dernier de voix unanime avec les droits de bourgeois et de plus un honoraire en argent. Mais cela sur la réserve expresse de ne point refuser d'aller voir les malades du Bailliage et de leurs administrer les soins nécessaires avec le même zèle et activité qu'à ceux du Bourg.

La bonne volonté de M^{rs} les communiens d'Echallens envers les individus des villages dépendants n'a jusqu'ici presque été d'aucune utilité, puisque le dit docteur n'a encore été appelé que cinq fois dans les dits villages depuis quatre mois qu'il séjourne dans ces quartiers. Cette inaction est-elle causée manque de confiance ou crainte de payer des sommes pour les visites du médecin? L'une et l'autre de ces causes peuvent étroitement concourir ensemble dans vos esprits, M^{rs}, pour vous déshabuser. Sur les deux points le docteur Chappuis démontrera. Sur le premier à M^{rs} vos gouverneurs députés dans l'assemblée du Bailliage, qu'il a fait de bonnes études et de belles cures, tel que le prouvent les papiers qui leur sera présentés. Sur le dernier point, sy votre commune a la bonté et la générosité de m'accorder une pension à votre volonté, je ferai les visites pour les maladies internes de tout genre, soit de jour ou de nuit si le cas l'exige, pour 15 btz. Pour quant aux maladies externes, telles que fractures, luxations, opérations et accouchements laborieux pour quatre francs et dès la première visite les suivantes ne la paieront plus qu'à 15 baches comme pour les maladies internes.

Le dit docteur a fait des frais considérables pour se mettre à proximité d'être utile à ses chers concitoyens. Il a une pharmacie bien assortie, tel que vous le prouvera la brochure cy-jointe dans la qu'elle on trouve en abrégé

la vertu des remèdes et officinaux et à qu'elle dose on peut les prendre. Il a aussi une batterie composée de plusieurs excellentes machines électriques propres à la guérison de plusieurs maladies reconnues incurables par la médecine Galénique, telles que les paralysies, les emplexies, les apoplexies, la goutte, la sciaticque, les rhumatismes fixes ou locaux, les surdités provenantes d'obstructions ou paralysie des vaisseaux du canal auditif, comme aussi la goutte seréine causée par l'engorgement du nerf optique. Les convulsions d'épilepsie causée par une interruption dans les pôles ou l'équilibre de l'harmonie animale est altérée peuvent être guérie par quelques commotions dirigées du zénith à la terre. Enfin l'électricité bien administrée opère des cures qui paraissent tenir du merveilleux dans tous les cas où il se trouve obstructions, engorgement, manque de ton dans les solides et de mouvement dans les fluides.

Pour ce qui concerne les maladies aiguës de toutes espèces tant internes qu'externes, maux de nerfs, lesquels sont sans nombre et se caractérisent par une infinité de symptômes différents, tels qu'on l'observe dans les vapeurs hypocondriaques et hystériques, les fièvres putrides, les fluxions de poitrine, les fièvres de tout genre, fractures, luxations et accouchements, etc.

Je les soigne et les guéris avec succès suivant la méthode adoptée dans les principales académies de l'Europe, pour ces dernières maladies je vous offre mes services et de me transporter chez vous, la nuit comme le jour, pour la légère rétribution de mon art, comme je l'ai fixé plus haut, pourvu que je puisse compter sur un fixe de la générosité de votre commune. Pour les malades attins de maladies qui peuvent se guerir par l'électricité, j'ai cinq chambres à leurs donner et la pension modique accompagnée du régime convenable à leur état.

Je traite enfin avec succès, art et dextérités toutes espèces d'hernies ditte descente des boyeaux, tant dans un sexe que dans l'autre, soit hydrocel, epiplocel, serocel intestinale et ombilicale. Les jeunes gens peuvent s'assurer d'une guérison radicale sans opération et les adultes d'avoir des bandages solides et comodes, qui ne laisse jamais descendre l'intestin dans le sac herniere.

Celui qui a l'honneur de faire des vœux pour la prospérité des membres de votre commune et qui se dit avec le plus parfait dévouement de Messieurs

Le très humble et très obéissant
 serviteur

A. CHAPUIS Med. et Ch.

Echallens, ce 30 avril 1797.

Rève de fillette. — Moi, dit une fillette à son amie, mon rêve serait d'avoir une peine de cœur et une immense boîte de fondants.



Le municipal.

Voici l'heure de la séance.
 Mon voisin le municipal,
 En fumant sa pipe, s'avance
 De son pas lent et machinal.

Je vois sur son chef qui grisonne
 Son chapeau brun à bords étroits.
 Sa blouse neuve, qui ballonne,
 A des plis roidis par l'empois.

Il ne l'a pas même agrafée
 Et laisse voir son buste entier...
 En tirant de lentes bouffées
 De sa pipe de merisier,

Il regarde monter la lune
 Là-bas, dans le bleu firmament,
 Et va, philosophiquement,
 Jusqu'à la maison de commune.

E.-C. THOU.

M. le pasteur Ceresole nous demande l'insertion de l'appel suivant, publié déjà par plusieurs de nos journaux, et auquel le Conteur ne peut que souhaiter bonne chance.

Aux femmes vaudoises.

Appel à leur costume national.

S'il est une année où le costume vaudois doit apparaître dans sa gloire et dans sa simplicité gracieuse, c'est bien dans cette année-ci : l'année du Centenaire.

Oh! qu'il nous a fait plaisir à revoir, au 14 avril dernier, dans nos temples, dans nos cortèges ou dans nos réunions familiales!

Dès lors, qu'est-il devenu? Ou l'a replié, paraît-il, au logis, dans quelque armoire!...

Alors, qu'attend-il pour repaître?... Un nouveau Centenaire? Mais nous n'y serons plus!...

Qu'attend-il donc? l'été! Mais il est venu l'été.

Filles, femmes, fiancées, qui l'avez revêtu avec tant de grâce et de joyeux patriotisme, en avril dernier, pourquoi ne le revêtirez-vous pas, maintenant. Voici l'heure.

Faites-le donc valoir. Il vous va si bien, à vous surtout, gentilles vigneronnes, campagnardes aux bras bruns, faneuses et effeuilleuses.

Vous faut-il une solennité nouvelle, l'ordre de je ne sais quel comité pour avoir le courage de le remettre?... Allons donc!

Sans comités, ni fêtes, — sans cortèges, ni faufares, — Vaudoises, mes amies, revêtez hardiment le costume joyeux, le costume de vos mères.

L'année du Centenaire vous y convie et l'âme vaudoise vous y appelle. Soyez vous-même, bien vous-même.

N'en ayez point honte.

N'en ayez qu'une, de honte : celle d'être les esclaves sans goût des modes étrangères sur lesquelles il y aurait beaucoup à dire ; celle d'avoir peur d'être de notre pays, de *notre canton*, et de le *montrer* !

Au nom de l'art, du goût, des vieilles traditions romandes, — au nom du passé qui nous est si cher et des mœurs simples et rustiques, auxquelles nous tenons,.... Vaudoises, mes amies, ouvrez donc l'armoire-sépulcre ; prenez le corset noir et le fichu blanc, le chapeau que vous savez ou le bonnet à dentelles noires, qui vous va à ravir,.... et puis, — tout au moins dans nos paroisses de campagne, — que chaque dimanche on voie de nombreux groupes d'entre vous s'associer au culte public et fêter ainsi *l'an joyeux du Centenaire*.

Un Vaudois au nom de beaucoup,
A.L.F. CERESOLE.

Juillet 1903.

Le bon étudiant. — Votre fils est toujours aux études à Lausanne, monsieur Crottu ?

— Oui.

— Et il marche bien ?

— Je le suppose ; du moins sa dernière lettre était affranchie.

Béninon et le ministre.

Je ne sais pas si vous avez eu connu Béninon. Peut-être bien que non ! Voilà déjà bien quelques années qu'il est mort. Béninon était un de ces gaillards à qui la bonne femme n'a pas oublié de couper le fil. De ma vie, de mes jours, quelle tapette ! Il faisait pas bon de se crocher avec lui. Il te vous avait une façon de vous boucher le mors, que c'était vite fait ; on n'avait pas le temps de dire *ma mère m'a fait*, qu'on recevait un atout — de langue, bien entendu.

Aussi, les gens qu'il portait sur ses cornes en voyaient de rudes. Il y avait surtout les ministres. Ceux-là, Béninon ne pouvait ni les voir, ni les sentir. Que lui avaient-ils fait ? On n'a jamais pu savoir.

Toujours est-il qu'il ne mettait les pieds à l'église qu'aux communions et pour baptiser, et quand il pouvait lancer à un ministre un bon fion de sa fabrication, il était heureux comme un magnin.

Tous les quinze jours, le ministre, après son sermon à l'église principale, devait en aller faire un second à l'annexe, et Béninon était chargé de le conduire à char.

Or, un dimanche, tandis que le pasteur était plongé dans ses réflexions, le cheval, fatigué du labeur de la semaine, avançait péniblement. A chaque instant, Béninon devait le harceler, l'encourager. A la fin, impatienté :

— Allein vai, la Fanny, dépatze-té. On derai perdu que tou trainé lou diablo !

PIERRE D'ANTAN.

Le messadzi dè bouenan.

Dépatzi-vos dè rêveni ;
Ne nos einouïn tant ;
Ne savint pas quiet dèveni
Ein atteidei noutron reigent.

N'iran prau vos trova
Se n'étaï pas tant loin.
Ha ! per boueneu que n'in rêva
Qu'ou n'avia pas mé dè fin.

Et no faudre de lis béquilles
Por poué tzala la grossa nei ;
Ne volin don resta tranquilles
Car n'in todzor tant frei.

Na, ne fare pas bon
Que lis courlthes martiandes
Passissan sin bâton
Le Perte dè Tzalande !

D'ailleu noutra pourr'ombra
Ousère bin dzala
Per dézo la Dzau sombra
Dè la granta Couzla.

Fémalé, vos faut bouêta
Gamaces et pantalons,
Por qu'ou pouessai bin trota
Après lis beities et lous veillons.

Por tant que l'an que vint,
Abotzi voutron dietzets !
Et ne tzerdzi por le tzemin
Quiet lis fellzettes et lous satzets.

La Rosalie portéra
Le bouergue² à cavagnon
Et l'Henri tzampéra
Lis vatzes et le bolon.

Hi ! bida ! hi ! paudretta !³
Et tè, Moteila, va dévant !
Jamai ne quittin la Djuintetta
Se ne bargagnin tant !

Vo trovèrai la maison tzauda
Et le forné bin étopa ;
Pui no farin quatié belauda⁴
Por bin nos rétapa.

Tote lis tapes de veladze
Vindran vo salua
Et derin : « Vos eites sadze
D'eitre enfin arreva. »

Ein atteidei on vo sohaite
Mei de santé, prau dè boueneur,
Et craidé pi ! la Mariannette
Vos ame adè dè tot son tieur.

A vo réverré, à trè tuis,
Estiusa mè, souplizé.

JULIE OGUEY.

L'auteur de ces vers fut une Ormonanche d'élite. Toute jeune elle eut le don de la poésie et sa lyre chanta de beaux vers, d'allure larmartinienne, il est vrai, et qu'aujourd'hui encore on se passe de chalet à chalet, où son souvenir est demeuré très vivant. Elle fut institutrice de la classe réformée de Romont, où elle mourut il y a quelque cinq ans. Le *Messadzi dè bouenan* fut adressé à son maître d'école. La Coulaz et la Juintette sont des pâturages ormonans dans la vallée de l'Hongrin, et le Perte dè Tzalande — Trou de Noël — est un nom donné au col du Mouellé.

EUG. MONOD.

Si vous croyez que j'ai le temps !

Un aubergiste de la Suisse allemande, mort depuis quelques années, passait pour le plus incivil personnage de vingt lieues à la ronde. Curieux de l'entendre, un touriste descendit dans son établissement et demanda à être servi par l'hôte lui-même. En s'en allant, il prend ce dernier à part et lui dit :

— Ceux qui vous font passer pour l'incarnation de la grossièreté se trompent étrangement. Je me plais à reconnaître que vous êtes aussi courtois que n'importe quel hôtelier.

— Est-ce que vous vous imaginez que j'ai le temps d'insulter toutes les canailles qui viennent ici ?

Le ciel et la pinte. — Une pauvre, ramenante de force son mari du café, exhale ses plaintes tout le long du chemin :

— Pauvre moi, que ne puis-je aller au ciel !

— Et moi, à la pinte.

— C'est ça, tu voudrais toujours être où on est mieux.

Collaboration redoutable.

Lorsqu'un auteur a livré son manuscrit à l'imprimeur, que l'épreuve lui a été remise, qu'il l'a corrigée aussi soigneusement que possible, il donne le « bon à tirer ». Le « bon à tirer » c'est l'adieu définitif ; c'est la séparation cruelle du père et de l'enfant, avec toutes ses espérances, avec toutes ses craintes.

L'écrivain ne doit-il pas, tout d'abord, crain-

¹ Retournez vos « baignolets » pour partir. — ² rouet — poulain — ³ bon repas.

dre les inattentions ou la malice des « typos », ou même ses propres inattentions. On a maintes fois déjà signalé d'impayables « coquilles », affaire des typos, et de non moins cocasses étourderies des auteurs.

Nous relevons celles qui suivent dans les *Archives de l'imprimerie*, auxquelles elles avaient été communiquées.

* * *

D'un journal genevois, dans le feuilleton :
Les deux gosses.

«... Son sabre alors fendit l'espace et s'abat-
tit, terrible.

» Carmen, à la vue du danger couru par son
amant, s'était jetée entre les deux hommes.

» La lune l'avait atteinte en pleine poitrine.
» Elle tomba... »

* * *

Dans le même feuilleton, cette seconde perle ;
de l'auteur, cette fois :

«... Furieux de cette blessure, celui-ci, d'un
effort suprême, bondit et, d'un formidable
coup de pointe, pénétra dans la poitrine un
instant découverte du jeune officier. »

* * *

Extrait d'un journal provençal :

« La gendarmerie fut prévenue ; on supposa
tout de suite qu'un malheur était arrivé et que
Bertheau se trouvait dans le canal ; en effet,
après s'être assuré qu'il n'avait pas reparu
chez lui depuis la veille, on fit des recherches,
et au bout de six heures de travail on finit par
découvrir, au fond de l'eau, et ne donnant
plus *signe de vie*, le corps de Jean-Louis Ber-
theau, âgé de 45 ans. »

Travailler six heures pour arriver à décou-
vrir un corps ne donnant plus *signe de vie*,
vrai ! c'est pas de la veine.

* * *

D'un journal belge :

« Le cyanure de potassium est un poison
très violent. Une goutte sur la langue d'un
chat suffit pour foudroyer l'homme le plus ro-
buste. »

* * *

Terminons en rappelant ces quelques vers
par lesquels un facétieux « typo » cherchait à
se consoler des « coquilles » qui lui étaient
échappées :

Je vais chanter tous tes hauts faits
Je veux dire tous tes forfaits,
Toi qu'à bon droit je qualifie :
Fléau de la typographie.
S'agit-il d'un homme de bien,
Tu m'en fais un homme de rien ;
Et par toi sa capacité
Se transforme en rapacité.
D'un brave et fameux *amiral*
Tu fais un fameux *animal* ;
Et son émotion visible
Devient émotion risible.
L'amphithéâtre et ses gradins
Ne sont plus que d'affreux gredins.
Léonidas, aux Thermopyles,
Montre-t-il un beau *dévouement* ?
Horreur ! voilà que tu jubiles
En lui donnant le *dévouement*.

Sublia pi !

C'était il y a un demi-siècle. Le chemin de
fer de Morges à Neuchâtel commençait à mar-
cher. En ce temps-là, les tarifs de transport
étaient moins abordables que ceux d'aujourd'hui ;
aussi, les agriculteurs du Gros-de-Vaud
ne s'accordaient-ils que bien rarement le luxe
d'un voyage en wagon. Au guichet, c'étaient
parfois de comiques scènes de marchandage.

Un beau dimanche, Charles à la grosse
Jenny, de Penthéraz, s'était dit qu'il prendrait
le train de Cossonay à Chavornay, si on